



## Trophée Louis Vivès

(Ancien président de la F.F.S.Q de 1976 à 1985)

- 1- Cette compétition se jouera en Individuel.
- 2- Elle sera ouverte aux 64 premiers inscrits des joueurs et joueuses éliminés des Coupes de France Dames et Hommes à l'exception des 4 équipes Hommes et 4 équipes Dames qualifiées pour les 1/2 finales.
- 3- Tous les participants seront répartis par tirage au sort par de 3 ou 4 par paire de piste.
- 4- Chaque tour se jouera sur 2 parties avec score à zéro.
- 5- Le nombre de tours sera fonction du nombre d'engagés sachant qu'il faut arriver à une puissance de 2 (4 – 8 – 16 – 32 – 64 maxi).
- 6- A l'issue de chaque tour, les 2 meilleurs scores de chaque paire de piste seront retenus pour le tour suivant. Les Dames bénéficieront d'un bonus de 7 quilles par partie.
- 7- Les ex-aequos seront départagés sur la meilleure dernière ligne jouée, en cas de nouvelle égalité, on appliquera la « mort subite ».
- 8- Le montant de l'engagement sera de 5 €.
- 9- Cette compétition commencera le Dimanche et se déroulera en parallèle avec les phases finales de la Coupe. Des places pourront être réservées aux joueuses éliminées des 1/4 de finale.
- 10- La 1/2 finale de ce Trophée Louis Vivès correspond au dernier groupe de 4.
- 11- La Finale se jouera entre les 2 meilleurs de cette 1/2 finale et la 3<sup>ème</sup> place entre les 2 battus. Ces 2 rencontres se feront sur 1 partie. En cas d'égalité, on appliquera la « mort subite ».
- 12- Un podium récompensera les 3 premiers du Trophée.